



Ville de  
Mercier



**Châteauguay**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

Coûts du service de police de Châteauguay

## **Châteauguay et Mercier n'iront pas en appel du jugement**

Châteauguay, le 27 juin 2019 – Après avoir pris connaissance du jugement de la Cour supérieure du 10 juin 2019, le maire de Châteauguay, Pierre-Paul Routhier, et la mairesse de Mercier, Lise Michaud, ont conjointement annoncé qu'ils ne feront pas appel de la décision.

« Nous sommes déçus des conclusions du juge, mais nous avons décidé de ne pas faire appel afin d'éviter des dépenses juridiques supplémentaires. Nous pourrions également nous tourner collectivement vers l'avenir et continuer de profiter d'un service de police de proximité, et ce, tout en gardant le contrôle des dépenses », a commenté la mairesse de Mercier, Lise Michaud.

Le maire de Châteauguay, Pierre-Paul Routhier a estimé qu'une telle situation n'aurait jamais dû dégénérer de la sorte. « Je n'aurais jamais permis qu'une telle situation se développe. C'est certain que nous aurions été beaucoup plus clairs sur les termes financiers applicables durant la période de négociations. Nous ne pouvons refaire le passé, mais nous sommes très heureux de tourner la page sur cet épisode qui a perturbé les relations entre nos deux municipalités », a-t-il expliqué.

Au cours des prochaines semaines, la Ville de Mercier versera à la Ville de Châteauguay un montant de 1 839 695 \$ à partir des sommes disponibles dans ses coffres. Le reste de la somme sera financée grâce à un règlement d'emprunt de 2 000 000 \$, qui sera remboursé sur 10 ans à même la marge de manœuvre budgétaire existante. « Il n'y aura donc aucun impact sur le compte de taxes des citoyens de Mercier », a assuré Lise Michaud.

-30-

### **Source :**

Stéphanie Gosselin  
Conseillère aux communications  
Direction des communications et des  
relations publiques  
Ville de Châteauguay  
450 698-3013  
[stephanie.gosselin@ville.chateauguay.qc.ca](mailto:stephanie.gosselin@ville.chateauguay.qc.ca)

Vincent Lanctôt  
Direction des communications et des  
technologies de l'information  
Ville de Mercier  
450 691-6090, poste 235  
[vincent.lanctot@ville.mercier.qc.ca](mailto:vincent.lanctot@ville.mercier.qc.ca)